

L'État burundais est-il au bord de l'asphyxie financière ?

Jeune Afrique, 25 mars 2016

Après la suspension des aides internationales, le Burundi au bord de l'asphyxie financière ? L'État burundais est-il au bord de l'asphyxie financière ? L'inquiétude monte à Bujumbura après les suspensions des aides internationales au régime de Pierre Nkurunziza, dépendant à près de 50% de l'aide internationale. Dernière institution à avoir frappé le pouvoir au portefeuille, l'Union européenne. Le 14 mars, le Vieux Continent mettait sa menace à exécution : exception faite de l'aide humanitaire, les appuis financiers directs fournis par l'administration burundaise, y compris les appuis budgétaires étaient bloqués par Bruxelles.

En cause, les refus de Bujumbura d'ouvrir un espace de dialogue avec l'opposition, mais aussi les violences et la mort d'au moins 400 personnes depuis le début de la crise. « La patience de l'Europe a des limites » Conséquence, les caisses de l'État burundais se vident à un rythme accéléré. L'Union européenne est en bailleur du pays : quelque 432 millions d'euros d'aide étaient prévus pour la période 2014-2020. Si 110 millions d'euros de projets en cours ou au titre de l'aide humanitaire, le reste est en revanche gelé, fait savoir la source au sein de la mission européenne. Dans le détail, l'aide européenne était principalement destinée à la consolidation de l'État de droit, mais aussi au secteur de la santé : « L'Union européenne a été trahie », explique la députée européenne Cécile Kyenge, contactée par Jeune Afrique. « Il ne s'agit pas d'une action puisque l'aide humanitaire est maintenue. Le régime a désormais six mois pour relancer le dialogue », poursuit l'ancienne ministre italienne. Sanctions économiques en cascade La pression budgétaire s'accroît d'autant que le pouvoir burundais que la Belgique a suspendu son aide directe aux autorités, s'orientant comme l'UE son appui financier aux seuls projets humanitaires. Une somme que les autorités belges n'ont pas dévoilée, mais que l'Union européenne importe. En 2013, 50 millions d'euros en provenance de Bruxelles atterrirent directement dans le trésor burundais. L'UE et la Belgique ne sont pas les seuls à avoir frappé le Burundi au portefeuille : c'est notamment le cas des Pays-Bas et des États-Unis, qui ont retiré au Burundi le statut de partenaire commercial privilégié. Économie exsangue La situation est d'autant plus catastrophique que l'économie du Burundi est déjà aux abois. Le pays dispose d'un des PIB par habitant les plus faibles au monde, situé selon les institutions financières mondiales autour de 275 euros par habitant en 2014 en moyenne. Et les prévisions sont alarmantes : pour l'année 2016, le gouvernement a validé un budget déficitaire de plus de 74 millions d'euros. Des projections qui ne tiennent pas compte de la suspension des aides européennes, et qui devraient donc s'avérer plus sombres que prévues. « Certains ministères, dont l'Agriculture et la Santé, c'est-à-dire les deux secteurs les plus dépendants de l'aide internationale, vont être impactés », souligne Christian Thibon, spécialiste de l'Afrique des Grands lacs, qui rappelle que le Burundi a déjà connu des sanctions internationales après le coup d'État de Pierre Buyoya en 1996. « À l'époque, cela s'est traduit par un appauvrissement général davantage que par un redressement politique », rappelle l'universitaire. Une stratégie a-t-elle succédé à la première fois que Bruxelles invoque l'article 96 des Accords de Cotonou ? Le texte définissant la coopération entre l'UE et les pays africains pour suspendre son aide directe aux autorités de certains pays. Ce fut notamment le cas à Madagascar, en Guinée-Bissau, ou encore en Guinée après le coup d'État de décembre 2008. Mais aussi au Zimbabwe de Robert Mugabe de 2002 à 2014 où la mesure n'a pas franchement été couronnée de succès, reconnaît-on à l'Union européenne. L'Union préfère citer en exemple le Togo. La suspension des aides de 1993 à 2007 avait eu « un effet positif », selon une source au sein de la Mission européenne. L'UE n'est pas choisi au hasard : à l'époque de la relance de la coopération, l'ambassadeur de l'UE à Lomé Patrick Spirlet, actuel représentant de l'Union au Burundi. Reste à savoir si les efforts du diplomate connaîtront le même succès avec le régime burundais. Claire Rainfroy